



Communauté Mission de France

Un
manifeste

Un
appel

Pontigny 2002

Un manifeste un appel

“ À l’heure où la Mission de France vit une nouvelle étape de son histoire, qui la conduit à former une communauté missionnaire, nous voulons partager notre expérience spirituelle et redire nos convictions. Qu’elles puissent être un appel pour beaucoup à continuer avec nous cette aventure de la mission ! ”

S o m m a i r e

	Introduction de Mgr Georges Gilson	5
1)	Silence et Parole	6
2)	Manifeste pour la Mission	
	Première partie	8
	Acteurs dans un monde en mutation...	
	... pour vivre, aujourd'hui, la foi et la mission de l'Église...	
	... telle qu'elle est confiée à la Mission de France...	
	... et, pour cela, inventer dans ces trois directions...	
	... en formant la Communauté Mission de France.	
	Deuxième partie	16
	Des ouvriers pour la mission ...	
	... envoyés en équipe par l'évêque...	
	... soucieux du lien inter-génération...	
	... ou engagés sous d'autres formes.	
	L'animation et le gouvernement de la Communauté Mission de France	
	Les Régions	
	Les Réseaux	
	Le Service Recherche Formation	
	Le fonctionnement financier de la Communauté Mission de France	
	Troisième partie	24
	Former des acteurs pour la mission	
	Éveiller des jeunes à la mission	
	Appeler aux ministères pour la mission	
	Pour réfléchir aux questions nouvelles : les Réseaux	
	Pour participer à la Recherche commune : les Régions	
	Où rencontrer la Communauté Mission de France ?	
	Pour connaître la Communauté Mission de France : des publications	
	Les Amis de la Mission de France	
	Annexe 1 : La Mission de France dans l'Église de France	29
	Annexe 2 : Convention	30
	Annexe 3 : Exemple de lettre de mission pour une Équipe diocésaine	32
3)	Engagement	33

I n t r o d u c t i o n

À la mi-août 2002, dans l'abbatiale de Pontigny, la Communauté Mission de France a pris des engagements. Elle s'est donné des orientations renouvelées pour le service des femmes et des hommes de notre temps, compagnons sur le chemin d'humanité. Elle demande à Dieu d'avoir le courage d'aller "planter sa tente" plus loin... en ces lieux neufs ou anciens dont l'Église et, parfois, l'Évangile sont loin. Ses membres – laïcs, diacres, prêtres et évêques – sont habités par la passion qui entraînait Saint Paul à passer les frontières : « *Malheur à moi si je ne porte pas l'Évangile...* » Humblement.

La Communauté Mission de France sera présente en ces lieux trop souvent inconnus où se cachent toujours les grandes richesses des petits et des sans-voix. Richesses du cœur et de l'esprit.

Il n'est plus temps de dissenter... Encore une fois, voici le temps de la mission. Il nous faut planter notre tente... et sans doute travailler comme Paul à tisser la toile de nos mains. Une fois encore.



Les documents qui sont aujourd'hui publiés veulent baliser le chemin, proposer le savoir faire, offrir des outils.

+ Georges Gilson

Évêque de la Communauté Mission de France
Archevêque de Sens-Auxerre

Silence et Parole

Communauté Mission de France ? Un évêque, des prêtres, des baptisés et des diacres...

Fraternité vivante d'hommes et de femmes, appelés à vivre la fraternité universelle de Jésus le Christ dans la dispersion des lieux de vie, de travail, des familles et de vie sociale.

Communauté portant pour sa part, en lien avec le collège des évêques, la mission du ministère apostolique d'aller au devant de toute liberté humaine, dans sa reconnaissance de l'Évangile de Jésus Christ.

Communauté témoin de la mission de l'Église, toujours appelée en avant d'elle-même, par-delà les piétinements et les craintes, pour témoigner, à l'échelle de l'histoire humaine, du don et de la gratuité de l'amour de Dieu en Jésus-Christ.

Nous ne sommes pas des bavards.
Notre amitié pour vous, amis de partout,
de longues dates et de fraîches rencontres
s'exprime souvent sans mots inutiles.

Mais ce silence est rempli d'une lumière têtue
venue du fond des âges chrétiens
qui donne envie de donner la vie :

La parole reçue de Jésus de Nazareth
(et à travers lui
parce qu'il l'a reçue, lui aussi,
de la longue route d'Israël
et de sa disponibilité au Dieu Père qui l'a envoyé),

Cette Parole nous dit que ce monde est bel et bon,
aimé de Dieu,
tiré en avant de toutes les ornières
que nos habitudes et nos médiocrités, nos projets
trop courts et parfois notre méchanceté,
tendent toujours à recreuser.

... / ...

C'est d'abord à votre raison que nous nous adressons :
Ne nous privons pas de cette lumière,
n'en privez pas vos enfants
et le monde dans lequel ils devront vivre,
et les temps qui viennent.

C'est vrai : la foi est en nous prodigieuse énergie.
Elle nous fait aimer le monde et la vie,
Partager l'espérance de Dieu qui les a voulus
Et qui attend les fruits multiformes de son Esprit
Et de notre liberté.

Cette assurance qui habite nos interrogations
et qui nous mobilise pour toujours chercher et mieux comprendre,
elle n'est possible que dans une fraternité
et une marche qui demeure commune
dans la dispersion nécessaire de nos routes diverses.

Loin, nous sommes pourtant près les uns des autres,
intérieurs aux rencontres et aux événements
qui traversent la vie de chacun
sous tous les cieus qu'habitent la terre et les étoiles.

Cette opiniâtre joie
se ressource à l'auberge d'Emmaüs.
Elle nous fait courir pour la partager dans la fraternité de nos rencontres,
pour repartir à nouveau vers d'autres visages,
d'autres cultures, d'autres manières encore neuves de prendre
la vie et de lui chercher sens.

Qu'est notre Communauté Mission de France pour un tel enjeu ?
Mais quelle peut être la prétention d'une graine de moutarde
sinon d'être à la disposition du vent et de l'Esprit ?

Si les oiseaux du ciel connaissent le don de Dieu
Comment ne pas souhaiter à tous ceux que la vie nous donne d'aimer et de rencontrer
Non seulement de boire, de se désaltérer à la source,
Mais de se découvrir,
prodige de la grâce,
source avec la source, fleuve d'eau vive.



Jean Deries, prêtre de la Communauté Mission de France à Grenoble
Pontigny, 18 août 2002

M a n i f e s t e

de la Communauté Mission de France

Première partie

À l'heure où la Mission de France vit une nouvelle étape de son histoire, qui la conduit à former une communauté missionnaire, nous voulons partager notre expérience spirituelle et redire nos convictions. Qu'elles puissent être un appel pour beaucoup à continuer avec nous cette aventure de la mission !

« Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur. Leur communauté, en effet, s'édifie avec des hommes, rassemblés dans le Christ, conduits par l'Esprit Saint dans leur marche vers le Royaume du Père, et porteurs d'un message de salut qu'il leur faut proposer à tous. La communauté des chrétiens se reconnaît donc réellement et intimement solidaire du genre humain et de son histoire. »¹

Ces mots chaleureux des évêques du monde entier, réunis au Concile Vatican II, invitent à rejoindre l'aventure spirituelle et humaine des hommes et des femmes qui ont vécu la mission de l'Église en liant leur destin aux pauvres et aux prophètes, aux penseurs et aux chercheurs et à tous ceux et celles qui veulent aujourd'hui construire un monde plus humain.

Depuis 1941, nos frères aînés de la Mission de France ont pris leur part de cette aventure, avec ses ombres et ses lumières. Ils y ont engagé le ministère des prêtres

1. Concile Vatican II, premiers mots de la Constitution pastorale *Gaudium et Spes*, 1965.

dans la vie, la rencontre et le dialogue avec des hommes et des femmes qui ne partagent pas la foi chrétienne, ici et sur d'autres continents.

Aujourd'hui, « *nous sommes en train de changer de monde et de société. Un monde s'efface et un autre est en train d'émerger, sans qu'existe aucun modèle préétabli pour sa construction.* »² Témoins de la Parole reçue du Christ, marqués par l'expérience que « *Ce n'est pas nous qui avons aimé Dieu, c'est lui qui nous a aimés* » (1 Jn 4, 10), nous croyons que les défis de ce monde sont aussi porteurs des appels de l'Esprit. Nous souhaitons partager la recherche de ceux et celles qui scrutent ces temps nouveaux.

Dans ce monde tragique et beau, nous désirons vivre en fidélité à ce que le Christ nous révèle de l'homme et de Dieu, au service d'une Église signe et sacrement de l'Amour de Dieu pour tout homme. Ensemble, évêques, prêtres, laïcs et diacres, nous désirons ouvrir les chemins d'une espérance toujours nouvelle.

Acteurs dans un monde en mutation...

Avec beaucoup d'autres, nous avons le sentiment que notre monde est entré dans une phase de mutation aussi ample et profonde que celles qui ont marqué le temps de la Renaissance ou celui des grandes Révolutions. Comme les Temps Modernes ont apporté leur lot de découvertes et de déconvenues, de bienfaits pour l'homme et de négations de son humanité, le nôtre est traversé d'ambiguïtés et de doutes : il requiert un discernement et un engagement pour que la vie l'emporte sur la mort.

Chacun de nous est pris dans les changements qui marquent les sociétés où nous vivons. Sans prétendre avoir une compréhension globale des mutations en cours, nous avons conscience de vivre des nouveautés radicales. Nous en faisons l'expérience dans les divers chantiers où nous sommes engagés au nom de la Mission de France.

Certains d'entre-nous ont été envoyés à Ivry-sur-Seine, Gennevilliers, Feyzin, dans les Quartiers Nord de Marseille, à La Seyne-sur-Mer... Une foule d'hommes et de femmes, à la situation précaire et fragile, sont contraints de vivre dans ces banlieues. Comme eux, nous sommes les témoins et parfois les victimes de la violence

2. Les Évêques de France, *Proposer la foi dans la société actuelle*, 1996.

quotidienne. Nous aimons pourtant vivre dans ces cités en travaillant avec d'autres à retisser le lien social. Le mélange des populations permet un brassage des cultures et une rencontre des religions. Ne serait-ce pas la préfiguration de la ville de demain ? Avec des communautés catholiques, souvent petites et joyeusement bigarrées, nous vivons les enjeux d'une ville à humaniser.

C'est une longue tradition pour nous d'être présents et engagés dans le monde rural qui vit un long et profond bouleversement. Aujourd'hui, quelques-uns d'entre nous continuent d'y travailler et nous restons solidaires des agriculteurs, des techniciens, des saisonniers, acteurs et victimes des mutations de l'agriculture. Avec d'autres, nous sommes conscients de l'équilibre à préserver et à promouvoir entre l'homme et la nature, dans l'espace rural.

Des familles perdurent et demeurent des références, d'autres sont éclatées, recomposées ou revendiquent des structures inédites de rapport à la sexualité et à la parenté. Les lieux de transmission que sont la famille ou l'école semblent parfois défaillir. Nous sommes pris dans ce mouvement du sujet humain personnel et social qui se cherche. Quelques-uns d'entre nous sont enseignants, formateurs ou engagés dans le soutien scolaire. Ils sont passionnés par leur métier ou leur engagement, luttant avec d'autres contre les exclusions.

La place faite à la personne handicapée ou souffrante est un indice pour la santé ou la maladie du corps social et pour la vigueur évangélique de notre foi. Parmi nous se trouvent des infirmiers, des médecins, des aides-soignants, des psychologues, des bénévoles qui accompagnent et soignent des hommes et des femmes souffrants. Souvent il faut être là, silencieusement, à l'écoute de l'interrogation ultime de l'homme sur lui-même, dans l'attente de la parole de Dieu. D'autres collaborent à l'aventure de la recherche scientifique pour connaître et comprendre le vivant. Ils partagent le vertige devant les champs immenses qui s'ouvrent à l'homme et les espoirs de lutte contre la maladie.



Le travail professionnel est la condition ordinaire qui nous situe au cœur des changements profonds de l'économie. C'est pourquoi tous s'y engagent, y compris les diacres et les prêtres. Nous sommes conscients que nous ne sommes pas assez présents dans les grandes entreprises. À l'heure de la mondialisation où l'ultra libéralisme veut fonder l'avenir sur la seule règle du profit du capital, nous résistons à la domination de l'argent.

Notre résistance passe également par l'engagement de plusieurs d'entre nous dans des associations, des organisations syndicales et la vie politique locale. Nous souhaitons ainsi redonner au politique sa place pour que la citoyenneté de tous puisse s'exercer dans le respect de la démocratie.

La dimension internationale fait partie de notre histoire. Dans notre groupe, quelques-uns vivent ailleurs, dans d'autres pays (Algérie, Cameroun, Asie ...). Ils nous ouvrent à d'autres cultures et nous renvoient la réalité d'insupportables inégalités. Nous ne pouvons pas engager un avenir sans écouter la vie d'autres peuples et l'expérience d'autres Églises.

D'immenses espérances côtoient de grandes incertitudes. Une conscience nouvelle de la responsabilité et de l'unité de l'humanité est en train de se forger à l'échelle mondiale. Sollicitée par toutes ces mutations, la foi chrétienne doit, une fois de plus, trouver un mode d'expression qui rejoigne l'homme dans ses espérances et dans ses doutes. Aujourd'hui encore, nous désirons prendre notre part de cette aventure, avec une triple conviction :

- La foi en Dieu révélé par Jésus-Christ est chemin de vérité et de vie, offert à tout homme. Le Christ manifeste à tout jamais l'engagement de Dieu dans l'histoire de l'humanité et de chaque être humain. Ce même Jésus-Christ est la figure de l'homme accompli. Par sa vie, sa mort et sa résurrection, il débusque et combat en nous les vertiges du mal qui ne cessent de nous menacer.
- Son Évangile sera entendu aujourd'hui si des disciples du Christ, et parmi eux des ministres ordonnés, cherchent à le vivre là où l'humanité se construit et là où elle est en péril.
- Parce que, tous, d'une manière ou d'une autre, sont porteurs de paroles de Dieu pour l'homme et signes de son Esprit, cette foi ne peut être vécue et exprimée que dans des existences partagées avec tous, une écoute de tous, un dialogue avec tous, un service de tous.

... pour vivre, aujourd'hui, la foi et la mission de l'Église...

Vivre en chrétien dans ce siècle qui commence, c'est être partie prenante de l'humanité qui se cherche dans la vie ordinaire avec sa part de tragique, de beauté et de solidarité, car c'est là que se joue la rencontre de Dieu. En Jésus le Christ, nous accueillons Dieu comme Père et nous voulons recevoir tout homme comme frère.

Parce que l'amour de Dieu privilégie les pauvres, c'est à leurs côtés que nous voulons être préférentiellement. C'est d'eux, souffrants, démunis, exploités ou victimes que nous voulons être solidaires. Nous cherchons à croiser leurs chemins et à entendre leurs cris. Le témoignage du ministère des prêtres-ouvriers nous y engage.

Héritée des prophètes, des premiers chrétiens et des Pères de l'Église, cette position "d'humilité" est pour nous le critère de vérité (Magnificat, Lc 1,47-55). En cherchant à devenir serviteurs des pauvres et avec eux défenseurs de leurs droits, nous rappelons que le monde ne doit pas se construire à leur détriment. Trop d'hommes et de femmes sont exclus de nos sociétés, aussi notre acquiescement au monde se conjugue avec la lutte pour la justice.

À travers bien des vicissitudes et des manquements, l'Église garde vivante la Mémoire de Jésus ressuscité. Dans le souffle de l'Esprit, porteuse de la parole de libération du Christ, elle est envoyée par lui « *pour manifester et communiquer la charité de Dieu à tous les hommes et à toutes les nations.* »³ Dans toutes les cultures, elle dialogue avec d'autres traditions religieuses et spirituelles. À l'écoute de ce que l'Esprit dit dans la vie des hommes et des femmes, elle propose l'Évangile comme chemin de justice et de libération et invite à la conversion.

C'est dans la prière que l'aventure chrétienne trouve son souffle. La rencontre de Dieu et celle des autres sont liées et la prière donne à ce lien sa vraie dimension. Dans l'Eucharistie, en particulier, l'Église n'a de cesse de revivre la louange de Jésus : « *Je te bénis, Père, Seigneur du ciel et de la terre, d'avoir caché cela aux sages et aux habiles et de l'avoir révélé aux tout petits.* »⁴

3. Concile Vatican II, Décret sur l'activité missionnaire, *Ad Gentes*, 10

4. Luc 10, 21

... telle qu'elle est confiée à la Mission de France...

La tâche confiée par les évêques à la Mission de France, la responsabilité qu'elle porte, est d'être mêlée à l'existence ordinaire des gens de ce temps, prioritairement de ceux qui ne sont pas chrétiens, de recueillir d'eux les paroles de vie qui sont paroles de Dieu et signes de l'Esprit, et de témoigner auprès d'eux de la proximité de Dieu. Il lui revient aussi de partager au sein de l'Église ce qu'elle découvre.

*« N'oubliez jamais que si la Mission de France a été créée, c'est parce qu'un beau jour on a pris conscience de la déchristianisation. Ce fait consiste essentiellement dans le fait d'un mouvement de civilisation qui enfante une nouvelle manière d'être homme et cet homme nouveau naît païen. ... Cela se joue non pas dans un petit secteur mais au plan national et mondial. »*⁵ nous disait Louis Augros, premier supérieur du séminaire de la Mission de France.

Aujourd'hui encore, nous voulons aller là où cet homme nouveau continue de naître : dans les lieux de fracture sociale, aux limites où l'homme semble se perdre, mais aussi dans les lieux où l'homme se forge de nouvelles références, d'autres convictions, qu'elles aient ou non un fondement religieux.

Cette démarche de rencontre et de dialogue, fondée sur la foi au Christ ressuscité, implique un déplacement intérieur pour accueillir l'autre. Certains vivent ce déplacement en étant au milieu de peuples ayant d'autres cultures ou d'autres traditions religieuses, au-delà des frontières de l'hexagone : ils rappellent à tous les dimensions universelles de la mission. D'autres font un déplacement vers des lieux de grande pauvreté : ils rappellent à tous les exigences de l'Évangile. C'est au cœur de cette rencontre et de ce dialogue que nous pouvons prononcer la parole chrétienne.

Cette aventure a pour nous une dimension spirituelle. Nous souhaitons la vivre sur le chemin à la manière des compagnons d'Emmaüs (Luc 24), dans le dialogue comme au bord du puits de Jacob (Jean 4) ou dans la rencontre comme Pierre et ses compagnons avec le centurion Corneille (Actes 10 - 11). Vécus dans la vérité, ces rencontres et ces dialogues deviennent lieux de conversion et de témoignage rendu à Dieu et à l'humanité de l'homme. Nous essayons de les vivre à la manière de Thérèse de Lisieux dans son Carmel, de Charles de Foucauld au désert, de Madeleine Delbrèl dans les rues d'Ivry. Vivre ainsi la mission est pour nous source de liberté.

5. *Lettre aux Communautés*, 30 juin 1952.

... et, pour cela, inventer dans ces trois directions...

Pour cette mission, trois responsabilités s'imposent à nous :

■ Travailler à la justesse de l'attitude chrétienne

Qu'est-ce qu'être chrétien ? Le pluralisme ambiant, plus ou moins assumé, semble vouloir répondre : “ *c'est selon !* ”. Relations amoureuses, vie sexuelle, paternité/maternité, citoyenneté, vie économique, travail et loisirs... Nous cherchons l'attitude juste selon l'Évangile.

Avec beaucoup d'autres, nous partageons ces questions : Comment rester vigilants contre les forces du mal et cultiver avec patience ce qui conduit au Bien ? Qui posera des limites, où et au nom de quoi ou de qui, lorsque la Loi ne peut plus se prévaloir d'un quelconque interdit ? Comment restaurer la valeur de la Parole donnée ? Par quels chemins trouver le goût de la Beauté ? Par quels gestes instaurer la Fraternité ?

L'enjeu est d'inscrire dans sa propre existence et son engagement social le tranchant de l'Évangile : l'amour des autres, le pardon, aider les hommes dans la maîtrise solidaire de leur destin, résister à l'injustice et œuvrer pour l'équité et le bonheur de tous.

À ces questions, il n'y a pas de réponse toute faite, seul un travail collectif de confrontation de la Parole de Dieu, de la Tradition de l'Église et des débats des consciences peut permettre de trouver des chemins de vie, en partage avec tous les hommes de bonne volonté. C'est un travail toujours inachevé pour élaborer une parole qui indique l'horizon.

■ Vivre l'Église aux lieux de la rencontre et du dialogue

Depuis Vatican II, l'Église déploie sa dimension synodale. En France, le visage des communautés chrétiennes se modifie en profondeur. L'Église catholique, à travers maints efforts, redonne vitalité à des communautés. La Mission de France est engagée dans beaucoup de ces initiatives diocésaines pour que la foi soit vécue comme une recherche, en des lieux et à des rythmes d'aujourd'hui.

Conscients qu'il faut prendre le risque d'invention, habités par le désir de rencontrer nos frères du chemin, nous voulons contribuer à ouvrir des espaces de rencontre et de dialogue, conviviaux, où se partage la recherche d'humanité, où la tradition de chacun est la bienvenue, où s'invente une expression symbolique.

Nous prenons donc notre part pour que les communautés chrétiennes privilégient la proposition d'espaces de dialogue. C'est ce qui justifie que les prêtres et les diacres soient référés, en tout premier lieu, aux enjeux de la mission.

■ Interpréter la foi chrétienne pour aujourd'hui

La mission comporte la nécessité d'interpréter la foi chrétienne en tenant compte de la diversité des cultures et du moment historique. Nous sommes devant ce travail à mener : oser des expressions théologiques assumant les conditions historiques actuelles. Il s'agit d'exprimer la foi que nous recevons de l'Église avec les paroles de vie que nous recevons des autres.

Ce travail a une dimension œcuménique. Il se poursuit dans le dialogue avec la culture contemporaine, les grandes traditions religieuses et les quêtes spirituelles actuelles.

C'est le travail sur notre propre parole, celle que nous risquons, une parole qui ne vient pas de nous, que nous accueillons car nous la croyons façonnée par l'Esprit.

L'enjeu de ces trois tâches est que la foi chrétienne puisse concerner nos contemporains.

... en formant la Communauté Mission de France.

Depuis les débuts de la Mission de France, nous vivons la mission en équipes, équipes de prêtres d'abord, équipes regroupant aujourd'hui prêtres, diacres et laïcs. Elles sont structurées par la responsabilité apostolique d'annonce de l'Évangile. Le ministère ordonné est fondateur de ces équipes.

En 1968, des évêques ont voulu s'associer pour constituer des équipes diocésaines vivant une même aventure missionnaire en les liant à la Mission de France.

Des personnes se sont reconnues dans cette manière de vivre la foi chrétienne dans l'humble rencontre de l'autre.

Dans un contexte nouveau et pour continuer de signifier aujourd'hui que la mission est une tâche première de l'Église, ces équipes et ces personnes forment aujourd'hui la communauté Mission de France.

Cette communauté est un espace de liberté, un espace pour inventer une vie chrétienne communautaire et missionnaire, ajustée aux temps nouveaux. Elle est enracinée dans la responsabilité apostolique de la Mission. Elle est ouverte aux chercheurs et aventuriers de l'Évangile, aux témoins discrets de Dieu.

Nous invitons ceux et celles qui le voudraient à prendre ce chemin avec nous.

Deuxième partie

Cette deuxième partie du Manifeste pour la Mission se propose de préciser les contours et les modes de fonctionnement de la Communauté Mission de France. La Loi propre de 1988 demeure, au plan juridique, le point d'appui sur lequel se bâtit la Communauté Mission de France. Elle est, en partie⁶, placée en annexe 1 de ce manifeste.

Des ouvriers pour la mission ...

Depuis les toutes premières années d'existence de la Mission de France, des laïcs et des prêtres diocésains ont voulu collaborer à la mission qui lui était confiée.⁷ Au fil des années se sont ainsi constitués des groupes partenaires qui partagent la réflexion collective de la Mission de France et participent à son action. Un certain nombre de laïcs, appartenant à ces groupes ou non, sont intégrés dans des équipes de mission (selon les articles 29 et 30 de la Loi propre).

C'est avec ceux et celles déjà engagés dans ces groupes partenaires et d'autres, qui prennent ou souhaitent prendre part à l'effort missionnaire de la Mission de France, que nous proposons de former une communauté missionnaire, prenant appui sur les incardinés à la Mission de France et les Équipes de Mission.

La Communauté Mission de France est ouverte à tous ceux et celles, laïcs, diacres, religieux (ses), prêtres qui se reconnaissent dans le Manifeste pour la Mission et qui sont prêts à s'engager à vivre cette dynamique missionnaire. L'appartenance à la Communauté Mission de France est reconnue par l'Équipe épiscopale.

6. Pour en obtenir le texte complet, consulter le site internet de la Mission de France : <http://www.mission-de-france.com>.

7. Rappelons : les **équipes féminines de la Mission de France**, créées en 1943, les **EREM** (Équipes de Recherche et d'Engagement Missionnaire), en 1952, les **Équipes associées**, en 1968. À partir des années 75-80, un nombre grandissant de laïcs volontaires ont exprimé le désir de participer au travail missionnaire des équipes Mission de France ou associées. En 1989, est née une association de laïcs nommée "**Galilée**" reconnue par le Prélat de la Mission de France.

Participer à la Communauté Mission de France, c'est d'abord choisir de répondre à l'appel évangélique en engageant sa vie personnelle et la foi chrétienne dans la rencontre d'hommes et de femmes vivant des situations diverses : personnes démunies, exclues, personnes de traditions spirituelles, philosophiques, culturelles différentes. Cela peut se vivre de bien des manières : à travers le travail professionnel, l'habitat, les solidarités, la vie de famille et les divers engagements toujours à inventer... C'est aussi avoir le souci de rendre compte à la Mission de France et aux diocèses de l'expérience suscitée par les rencontres au quotidien de ceux qui ne partagent pas notre foi.

Participer à la Communauté Mission de France engage :

- à une vie de prière personnelle, habitée par le souci de la mission ;
- à prendre part à la réflexion collective (la "Recherche commune") de la Mission de France, en particulier dans le cadre de la vie régionale ou des Réseaux ;
- à répondre, dans toute la mesure du possible, aux propositions de formation, en particulier celles de l'École pour la Mission ;
- à contribuer financièrement à la vie et aux initiatives de la Communauté.

La vie d'équipe est privilégiée comme lieu de convivialité et de partage :

- des engagements de chacun,
- de la solidarité avec les démunis et les exclus,
- de l'expérience de la foi vécue dans le dialogue et la rencontre des autres,
- des efforts pour proposer la foi et porter l'avenir de l'Église,
- de la vie de prière et de la célébration eucharistique.

Les manières de participer à la Communauté Mission de France peuvent être diverses, selon les itinéraires de chacun, le contexte des Églises locales, l'histoire des équipes, le fait que ces équipes comportent ou non des prêtres ou des diacres, etc. Nous considérons cette diversité comme une richesse offerte par l'Esprit « *qui souffle où il veut et dont on ne sait ni où il va ni d'où il vient* », une richesse capable de rendre la Communauté plus accessible à ceux qui souhaitent la rejoindre de quelque manière.

... envoyés en équipe par l'évêque...

Au cœur de la Communauté Mission de France, les Équipes de Mission et les incardinés à la Mission de France portent de façon spécifique la responsabilité apostolique confiée à la Mission de France.

Les Équipes de Mission sont composées de prêtres, diacres, religieux, religieuses et autres baptisés. Elles sont soit des équipes Mission de France, soit des Équipes diocésaines de Mission. Les premières sont à l'initiative du Prélat de la Mission de France. Les secondes sont à l'initiative de l'évêque diocésain, qui lie l'équipe à la Communauté Mission de France par convention (modèle en annexe 2). Les membres de ces équipes sont nommément désignés. Les Équipes de Mission sont envoyées en mission par les évêques concernés (modèle de lettre de mission en annexe 3).

Les Équipes de Mission, Mission de France ou diocésaines, reçoivent une lettre de mission confiée par le Prélat et l'évêque diocésain. Elles vivent cette mission commune comme un service missionnaire apostolique⁸. Pour répondre à des besoins particuliers qui ne sont pas relatifs à un diocèse, le Prélat pourra constituer une Équipe de Mission.

Dans une Équipe de Mission, les prêtres et les diacres signifient par leur ordination que c'est la mission apostolique des évêques qui fonde la mission des équipes. Ils manifestent et garantissent les liens de communion de l'équipe avec les évêques. C'est pourquoi un ministre ordonné est nommé "répondant" de l'équipe vis-à-vis des responsables de la Mission de France et de l'Église diocésaine. L'animateur de l'équipe peut être un autre membre que le répondant.

Les Équipes de Mission portent le souci d'appeler des personnes et de les inviter soit à se joindre à une équipe existante soit à former avec d'autres une équipe provisoire, le temps d'opérer le discernement nécessaire. Elles entretiennent des liens avec les équipes de partenaires et favorisent la vie d'un réseau d'amis.

Exceptionnellement, certains peuvent recevoir à titre personnel une lettre de mission du Prélat de la Mission de France.

... soucieux du lien inter-génération...

Avec l'âge, il n'est plus possible de vivre la mission à la manière des plus jeunes, ni de porter de lourdes responsabilités sociales ou ecclésiales. C'est pourquoi des équipes missionnaires d'anciens sont proposées, soit dans le prolongement de ce qui a été vécu sur place, soit par regroupement géographique.

8. Le Conseil pour la Mission a rédigé un texte, en avril 2000, sur la mission d'équipe. Celui-ci est disponible sur demande.

La mission de ces équipes est de vivre un ministère de la proximité et de l'écoute, de favoriser les liens inter-générationnels et de veiller à la transmission de l'expérience propre à la Mission de France. Les membres de ces équipes auront le souci de rendre service à l'Église locale, à des équipes proches ou à la Communauté Mission de France. Ces équipes sont reconnues par l'Équipe épiscopale.

... ou engagés sous d'autres formes.

Des équipes de partenaires : leurs membres adhèrent aux objectifs et partagent la vocation de la Mission de France en s'efforçant de les vivre dans leur milieu de vie. Ces équipes n'ont pas de lettre de mission, mais elles sont un lieu de partage et de ressourcement. Elles s'engagent à participer à la Recherche commune. Elles prennent part à la vie de l'Église locale en y apportant la richesse de leur expérience. Elles sont reconnues, pour un temps déterminé, par l'Équipe épiscopale de la Mission de France. La présence dans l'équipe d'un ministre ordonné est souhaitable. Le chemin de ces équipes peut les conduire à devenir des Équipes de Mission, si une mission commune devient possible.

Des équipes de discernement : l'expérience montre que des équipes naissent ici ou là. Dans un premier temps, elles permettent de vivre un discernement qui a pour but d'approfondir l'appel entendu par chacun et de vérifier si cet appel peut trouver sa place dans la Communauté Mission de France. Ces équipes sont accompagnées par un membre d'une Équipe de Mission. Elles participent, si elles le souhaitent, à la Recherche commune. Elles sont, par définition, provisoires et leur évolution peut conduire leurs membres soit à s'engager plus avant dans la Communauté Mission de France, soit à s'orienter vers d'autres formes d'engagement.

Un engagement pour un temps donné : il pourra être proposé à certains, notamment des jeunes, un engagement pour un service particulier et pour un temps donné au sein d'une Équipe de Mission ou de partenaires. Ceux-là participeront à la vie de l'équipe dans ses dimensions de partage de vie, de réflexion collective et de

vie spirituelle. Cet engagement les inscrit dans la vie de la Communauté Mission de France, le temps du contrat conclu avec eux.

D'autres, du fait des circonstances, n'ont pas la possibilité d'être en équipe, alors même qu'ils partagent la vocation de la Mission de France. La part qu'ils prennent à la vie régionale ou à un Réseau les inscrit dans la vie de la Communauté.

L'animation et le gouvernement de la Communauté Mission de France

La Communauté Mission de France est placée sous l'autorité du Prélat assisté du Comité épiscopal, conformément à la Loi propre qui fixe les règles générales d'animation et de gouvernement de la Mission de France.

L'Équipe épiscopale assiste le Prélat pour l'animation et le gouvernement de la Communauté Mission de France. Dans cette équipe, le Vicaire général est nommé par le Prélat, après consultation des membres des équipes de mission et des incardinés à la Mission de France. Elle est composée de prêtres et de laïcs, et si possible d'un diacre. Les membres de l'Équipe épiscopale sont membres de droit du Conseil pour la Mission. Les prêtres de cette équipe sont membres de droit du Conseil presbytéral.

Le Conseil pour la Mission est élu par les membres des Équipes de Mission et par les incardinés à la Mission de France.

« *Il a pour rôle d'être un lieu de concertation, de confrontation et d'évaluation sur :*

- *la façon dont nous vivons la mission et en rendons compte,*
- *l'articulation entre les différents ministères,*
- *les implantations et les projets,*
- *le rôle et la définition des régions,*
- *l'orientation à donner à notre Recherche commune,*
- *les initiatives proposées aux niveaux local et national,*
- *notre collaboration avec d'autres acteurs de la mission, y compris au niveau international.* » (Assemblée générale 1997)

Pour élire ce Conseil, une loi électorale sera précisée avant la fin de l'année 2003, qui veillera à assurer :

- une représentation des prêtres, diacres et autres baptisés,
- une représentation équilibrée des régions, sans oublier l'international,
- une représentation des tranches d'âge (plus ou moins de 65 ans) en deux collèges distincts, tant pour les prêtres et les diacres que pour les autres baptisés.

- une représentation des équipes de partenaires qui sera assurée selon un mode à définir.

Le Prélat a la possibilité de nommer au Conseil pour la Mission telle ou telle personne, si besoin est.

Les prêtres incardinés à la Mission de France et les prêtres membres des Équipes de Mission (Mission de France ou diocésaines) sont électeurs et éligibles au Conseil presbytéral selon deux collèges, plus ou moins de 65 ans. Ces prêtres élus participent de droit au Conseil pour la Mission.

Le Conseil presbytéral, selon le droit canonique, a un rôle de réflexion sur la question des ministères ordonnés. Il veillera à ce que des rencontres des incardinés à la Mission de France soient organisées aux plans local, régional et national.

Le soutien à la mission des laïcs sera particulièrement assuré par le Conseil pour la Mission et l'Équipe épiscopale.

Une assemblée générale des membres de la Communauté Mission de France se tient au moins tous les cinq ans. Elle est convoquée par le Prélat. Sous sa présidence, elle étudie les questions majeures intéressant la vie et l'activité de la Communauté.

Pour les décisions, ont voix délibérative les incardinés à la Mission de France et tout membre des Equipes de Mission (Mission de France ou diocésaines) ainsi que ceux qui ont reçu, à titre personnel, une lettre de mission du Prélat.

Les Régions

Les membres de la Communauté Mission de France se rassemblent en “Régions” périodiquement, au moins deux fois par an. Un animateur régional est proposé par les membres de la Région et nommé par l'Équipe épiscopale. Il est assisté d'un bureau.

Le bureau a pour tâche :

- de préparer les rencontres régionales,
- de promouvoir la participation des équipes à la Recherche commune de la Mission de France,
- d'assurer le lien avec le Conseil pour la Mission et l'Équipe épiscopale, en faisant remonter l'expérience et la réflexion des équipes de la Région,
- de maintenir le contact avec ceux qui sont sans équipe.

L'Équipe épiscopale est représentée dans les rencontres régionales.

Les Réseaux

En 1998, une nouvelle forme de participation à la recherche commune a été proposée avec la constitution de “Réseaux”. Après un temps d’expérimentation, nous souhaitons maintenant développer cette forme d’échange et de réflexion.

L’objectif d’un Réseau est d’être un lieu d’échanges et de réflexion entre des gens soucieux de comprendre les conséquences des mutations de notre société sur le devenir de l’homme et celui de la foi chrétienne. Il se rassemble à partir d’une question ou d’un champ commun d’expérience humaine. Il cherche à communiquer son travail à l’ensemble de la Communauté Mission de France et, au-delà, à la réflexion de l’Église.

Un Réseau est formé à l’initiative de membres des équipes ou à celles du Conseil pour la Mission ou du Service Recherche Formation. Il est ouvert aux membres de la Communauté Mission de France intéressés par le chantier de réflexion. C’est aussi un carrefour de réflexion ouvert à toute autre personne qui accepte, quelles que soient ses convictions, de travailler selon l’objectif indiqué plus haut. Il est relié, dans la mesure du possible, à des personnes vivant dans d’autres pays et cultures.

Chaque Réseau est autonome quant à son fonctionnement. Il suppose un responsable choisi en accord avec l’Équipe épiscopale, une petite cellule d’animation, un lien avec le Service Recherche Formation et le Service communication.

Le Service Recherche Formation

Composé de membres choisis pour leurs compétences et nommés par le Prélat, il a pour objectif d’animer la Recherche commune des équipes. Avec l’École pour la Mission :

- il propose des moyens de formation,
- il aide au fonctionnement des Réseaux,
- il mène un travail théologique en fonction des questions qui se posent aujourd’hui.

Le fonctionnement financier de la Communauté Mission de France

Chaque membre de la Communauté s’acquitte d’une contribution financière, nécessaire au fonctionnement collectif, auprès du trésorier régional. Il en rend compte à son équipe.

Pour les incardinés à la Mission de France sans charge de famille, il est convenu que cette contribution est fixée à 4,50 % du revenu personnel quand celui-ci est égal au SMIC, et davantage, quand les revenus sont supérieurs au SMIC. Pour les membres des Équipes de Mission, cette participation est fixée entre 1,5 et 4 %. Pour les autres membres de la Communauté, chacun participe selon ses possibilités en s'appuyant sur les indications fournies par le conseil économique.

Le conseil pour les affaires économiques est composé, sous la responsabilité du Prélat, de l'économiste et des trésoriers régionaux. La comptable y participe. Ce conseil économique proposera une organisation de la gestion des finances de la Communauté Mission de France avant la fin de l'année 2003. Les trésoriers régionaux et l'économiste de la Mission de France rendent compte chaque année à tous ses membres, de la situation financière de la Communauté Mission de France et présentent au Conseil pour la Mission un budget prévisionnel pour l'année suivante.



Ce deuxième livret s'est efforcé de préciser sur quelle base nous voulons construire la Communauté Mission de France, et dans quel esprit nous voudrions la vivre.

Les Équipes de Mission, les prêtres et les diacres incardinés sont au cœur de la Communauté. Ils sont responsables de la mission pour laquelle la Mission de France a été créée.

L'esprit dans lequel nous voudrions vivre ensemble cette Communauté est marqué à la fois par les orientations de fond exprimées dans la première partie et par les choix et les exigences rappelés dans cette deuxième partie. En offrant diverses manières possibles de participer à la Communauté Mission de France, nous ne voulons rien figer, mais rester ouverts à d'autres formes qui, sans doute, s'inventeront en cours de route.

Troisième partie

Cette troisième partie présente les divers moyens de formation, d'animation et de communication que la Communauté se donne pour servir au mieux la mission qui lui est confiée. Elle vise un double objectif :

- porter à la connaissance de chacun les diverses propositions offertes par la Communauté Mission de France en sorte d'en tirer un maximum de profit dans les équipes,
- permettre à chacun de se sentir responsable du développement et de l'efficacité des moyens mis en œuvre. Qu'il s'agisse de l'appel aux ministères, de la création de nouvelles équipes ou du soutien aux initiatives de l'École pour la Mission, du Service-Jeunes, de la communication, des Amis de la Mission de France, c'est chacun des membres de la Communauté Mission de France qui doit avoir à cœur de les faire connaître et d'y collaborer dans toute la mesure du possible.

Former des acteurs pour la mission

L'histoire de la Mission de France a commencé par la création d'un séminaire. C'était en 1942. Ce fait montre combien la formation est essentielle pour servir la mission. En 1999, la Mission de France a créé "l'École pour la Mission" au service de ceux et celles, laïcs, prêtres, diacres, religieux, religieuses, qui souhaitent œuvrer pour la mission de l'Église dans le monde d'aujourd'hui. Et, bien sûr, la Mission de France continue d'animer un séminaire et de former des diacres.

Former des prêtres pour la mission

Ce qui fait l'originalité de notre groupe, ce qui marque notre héritage, c'est l'envoi, par l'Église, de prêtres en mission dans des situations ordinaires. En effet, en créant la Mission de France, l'Église a voulu que le ministère ordonné soit directement engagé dans la démarche de mission. Cette manière de vivre le ministère a fait naître, avec des laïcs eux aussi engagés dans la mission, un type de rapport fraternel et paritaire qui caractérise nos vies d'équipe.

Dans la Communauté Mission de France, la place du ministère ordonné apparaît donc comme essentielle. L'appel aux ministères et la formation des futurs ordonnés est une priorité pour tous.

Aujourd'hui, le séminaire de la Mission de France propose, à ceux qui s'orientent vers un ministère de prêtre au service de la mission, une formation qui s'efforce d'allier insertion dans ce qui fait la vie de nos concitoyens (travail professionnel ou études profanes, conditions de logement, etc.) et sérieux des études et de la formation spirituelle.

Former des diacres pour la mission

Le Concile Vatican II a rétabli le ministère diaconal comme ordre permanent dans l'Église latine. Depuis trente ans, quelque quinze cent diacres ont été ordonnés dans notre pays.

Née comme un corps de prêtres, marquée par le compagnonnage avec des laïcs, la Mission de France a reçu la renaissance du diaconat permanent comme une grâce : celle de rappeler à toute l'Église sa vocation de servante.

Ainsi, telle personne, au vu de son insertion professionnelle et sociale et de son engagement dans la mission de l'Église, est interpellée par une équipe ou par les responsables de la Communauté Mission de France. Vient alors un temps de discernement, et si la décision est prise de poursuivre, une formation est assurée pendant quatre ans, accompagnée par une équipe constituée pour cette période. Quand il s'agit d'un candidat marié, l'épouse est invitée à s'impliquer le plus possible dans le processus de formation.

Se former ensemble pour la mission

L'École pour la Mission propose aux nouvelles générations de chrétiens, prêtres, diacres, laïcs, engagés dans la société et l'Église, d'acquérir des outils d'analyse et une formation à la fois théologique et spirituelle pour vivre et engager la foi dans les défis que pose aujourd'hui notre monde en mutation. Elle organise :

- pour des 20-30 ans, des "Parcours de croyants" et le "Parcours Théo"
- pour des personnes (23-45 ans) ayant déjà certaines bases bibliques et théologiques, le "Parcours fondamental"
- pour des prêtres et diacres, des sessions permettant des temps d'échange et de réflexion sur la manière de vivre un ministère missionnaire
- pour tous, des sessions ayant pour but de réfléchir à l'interaction entre des changements dans la société et la foi de l'Église.



Éveiller des jeunes à la mission

Le “Service-Jeunes” permet aux 17-25 ans de découvrir et de partager l’intuition et la spiritualité de la Mission de France. Étudiants ou jeunes professionnels, à des étapes différentes de leur chemin de croyants, parfois ne croyant pas ou croyant autrement, des jeunes y partagent leurs questions sur le monde et la place de la foi dans leur vie.

Avec le soutien des Équipes de Mission, en différents points de France, le Service-Jeunes propose :

- des rendez-vous réguliers tout au long de l’année,
- une expérience de vie communautaire dans la Communauté de l’Espérance, à Ivry-sur-Seine (94),
- des formations avec l’École pour la Mission,
- des sessions pendant les vacances, où l’invention et la créativité permettent de vivre la foi autrement.

Une équipe nationale, constituée de jeunes, d’un prêtre et d’un permanent laïc, en assure l’animation. Elle travaille en collaboration avec la “Pastorale des jeunes” des diocèses et les divers mouvements d’Église.

Appeler aux ministères pour la mission

Le “Service des Vocations” interpelle et accompagne des hommes désirant répondre à l’appel de l’Évangile dans le service des hommes et de l’Église... peut-être comme prêtres. Son but est de rechercher des médiations nouvelles pour que se fassent entendre, dans une société où la référence ecclésiale est discrète, les appels de l’Esprit.

Chaque année, le Service des Vocations propose un week-end de réflexion et d’échange entre jeunes sur les choix qu’ils se sentent appelés à vivre. Il les accompagne dans une première étape de discernement, vécue sans coupure de leur vie quotidienne.

Il porte le souci de rappeler à tous les membres de la Communauté Mission de France que c’est la vitalité et la sincérité dans lesquelles ils vivent la mission qui peuvent donner à d’autres le désir d’y consacrer leur vie.

Pour réfléchir aux questions nouvelles : les Réseaux

Un “Réseau” est un lieu d’échanges et de réflexion entre des gens soucieux de comprendre les mutations de notre société et leurs conséquences sur le devenir de l’homme et de la foi chrétienne. Il se forme autour d’une question ou d’un champ commun d’expérience humaine. Il est ouvert à toute personne qui accepte, quelles que soient ses convictions, de travailler selon cet objectif.

Pour participer à la Recherche commune : les Régions

Les membres de la Communauté de la Mission de France se réunissent deux ou trois fois par an au plan régional. Les Régions sont des lieux privilégiés pour la Recherche commune et la confrontation entre équipes diversement situées. Un bureau régional assure l’animation, le suivi du travail et le lien avec le Service Recherche Formation.

Où rencontrer la Communauté Mission de France ?

À la Maison du Perreux-sur-Marne (94), où se trouvent les services de la Communauté Mission de France. On peut y rencontrer l’évêque de la Mission de France et l’équipe des responsables.

À la Maison de Pontigny (89), qui accueille de nombreuses activités du Service-Jeunes et diverses sessions. La maison est située à proximité de la très belle abbatale du 12^e siècle, cathédrale de la Mission de France. En effet, celle-ci est une “Prélature territoriale” dont le territoire est la commune de Pontigny.

Aux Sablons (72), lieu d’Église en milieu rural, de rencontres de jeunes et d’adultes en lien avec la Mission de France et de partage sur les questions sociales et religieuses.

Auprès des Équipes de Mission : elles sont plus d’une bonne trentaine, réparties dans les diocèses de France et aussi dans quelques pays étrangers.

Pour connaître la Communauté Mission de France : des publications

La *Lettre d'Information* est un “quatre pages” mensuel qui, au fil des événements, exprime le regard de la Communauté Mission de France sur l'actualité. Elle fait aussi connaître ce que vivent les équipes dans les lieux où elles s'investissent et informe sur les initiatives du moment. Elle s'adresse particulièrement aux médias et aux Amis de la Mission de France.

La *Lettre aux Communautés*, revue bimestrielle, est un lieu d'échanges et de communication entre les équipes et tous ceux, laïcs, prêtres, diacres, religieux et religieuses qui sont engagés dans la recherche missionnaire de l'Église, en France et en d'autres pays.

Paroles de mission, journal interne trimestriel de la Communauté Mission de France, informe sur les initiatives locales ou nationales de la Communauté et donne des nouvelles des équipes. Il rend également compte des travaux du Conseil pour la Mission, du Conseil presbytéral, de l'Équipe épiscopale, des rencontres des Régions ou des Réseaux.

Option-Jeunes, un journal de huit pages, fait le lien entre les jeunes qui ont participé à une action avec le Service-Jeunes de la Communauté Mission de France et informe sur les diverses activités de celui-ci.

Les Amis de la Mission de France

Les Amis de la Mission de France regroupent ceux et celles qui sympathisent avec la démarche de la Communauté Mission de France et souhaitent être en lien avec elle. Ils forment une large famille qui se rassemble à certaines occasions (ordination de prêtres ou de diacres, assemblées générales, rencontres d'information...) et qui soutient de diverses manières le travail de la Communauté Mission de France.



La Mission de France dans l'Église de France

La Loi propre de la Mission de France a été votée à l'Assemblée des évêques à Lourdes en 1987. Remplaçant celle de 1955, elle prend en compte la réforme du droit canon et certaines évolutions de la Mission de France. Elle a été promulguée, après accord de Rome, par le Cardinal Decourtray, Prélat de la Mission de France, le 18 juin 1988.

Art. 1 : « *La Mission de France est une “consociatio cleri saecularis”¹, créée en 1941 par l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France, érigée et constituée en Prélature avec territoire propre et Prélat ordinaire par sa Sainteté le Pape Pie XII, en la Constitution Apostolique “Omnium Ecclesiarum” du 15 août 1954.* »

Art. 3 : « *La Mission de France a pour but de fournir aux Ordinaires² qui en manifestent le désir une contribution à l'effort missionnaire dans leur diocèse, en particulier pour faire face à des situations missionnaires auxquelles le clergé local ne peut répondre seul, selon l'esprit de cette déclaration des Évêques de France : “Elle constitue un corps missionnaire spécifique de ministres ordonnés, au service de l'annonce de l'Évangile. Elle est l'un des signes par lesquels l'Église réalise une présence originale dans les milieux sociaux et culturels les plus étrangers à la foi en Jésus-Christ. Elle travaille à l'édification et à l'animation de communautés significatives de ce souci d'évangélisation. Elle est aussi un lieu de confrontation et de réflexion collective sur les exigences de la “mission”, important pour la vitalité de tout le corps ecclésial.” (Assemblée de Lourdes 1980).* »

La Mission de France est placée sous l'autorité d'un évêque, le Prélat. « *Le Comité épiscopal l'assiste dans le gouvernement de la Mission de France, au nom de la Conférence des Évêques de France* » (Art.9).

« *Seuls les ministres ordonnés sont membres de la Mission de France* » (Art. 18). « *Les prêtres et diacres de la Mission de France sont envoyés dans un diocèse comme membres d'une équipe* », en accord avec l'autorité diocésaine (Art. 26 et 27).

Art. 29 : « *Avec l'accord du Prélat peuvent faire partie d'une équipe pastorale animée par la Mission de France des personnes qui ne sont pas membres de la Mission de France :*

1. *des prêtres ou diacres du diocèse peuvent être intégrés à l'équipe pastorale, à la demande de l'évêque du diocèse ;*
2. *des laïcs nommément acceptés par l'évêque du diocèse peuvent faire partie de l'équipe pastorale et se voir confier un office ou un ministère.* »

1. Association de clercs séculiers.

2. Évêques des diocèses.

Convention

entre le diocèse de et la Mission de France

L'évêque du diocèse de et le Prélat de la Mission de France, d'un commun accord, constituent une Équipe diocésaine de Mission pour répondre à des besoins missionnaires du diocèse, concernant (un secteur géographique, un milieu humain ou toute autre situation engageant la mission de l'Église, avec ou sans la charge pastorale d'un lieu territorial).

Ainsi la présente Convention précise les conditions dans lesquelles cette équipe participera à la Communauté Mission de France :

1 - L'Équipe diocésaine de Mission est envoyée par les deux évêques. Pour former cette équipe, l'évêque du diocèse nomme : X, Y, Z (des ministres ordonnés et des laïcs – des religieux(ses) en accord avec leur supérieur(e)).

L'évêque du diocèse s'engage à maintenir la stabilité des ministres ordonnés de l'équipe pour la durée de la mission confiée.

2 - Une Lettre de mission accompagne cette Convention. Elle précise :

- le contenu de la mission commune ;
- sa durée ;
- les conditions et les lieux où l'équipe rend compte de sa mission (retour de mission)
- le répondant de l'équipe.

3 - Selon les orientations données par le Manifeste pour la Mission, authentifié par le Comité épiscopal de la Mission de France en 2002, l'évêque du diocèse demande à cette équipe de vivre cette mission comme :

un service : la présence missionnaire vécue par chacun, alliée à une tâche à exercer ensemble pour être signe près de ceux et celles qui ne se réfèrent pas à la foi chrétienne, en tenant compte particulièrement des souffrants, des précaires, des exclus.

missionnaire : la rencontre de l'autre comme lieu de Révélation ;

apostolique : une mission qui est collaboration au ministère des évêques dans sa dimension prophétique.

- 4 - Participer à la Communauté Mission de France engage chacun à :
- mener une vie de prière personnelle, habitée par le souci de la mission ;
 - prendre part à la réflexion collective (la Recherche commune) de la Communauté Mission de France, en particulier dans le cadre de la vie régionale ou des Réseaux ;
 - répondre, dans toute la mesure du possible, aux propositions de formation, en particulier à celles de l'École pour la Mission ;
 - contribuer financièrement à la vie et aux initiatives de la Communauté.
- 5 - La vie d'équipe diocésaine de mission est le lieu de convivialité et de partage :
- des engagements de chacun
 - de la solidarité avec les démunis et les exclus
 - de l'expérience de la foi risquée dans le dialogue et la rencontre des autres
 - des efforts pour proposer la foi et porter l'avenir de l'Église
 - de la vie de prière et de la célébration eucharistique.
- 6 - L'évêque du lieu nomme (un prêtre, un diacre) répondant de l'équipe, pour signifier la participation de toute l'équipe à la mission apostolique. Celui-ci veille à promouvoir la mission commune de l'équipe et la vocation de chacun. Et il porte le souci, avec son équipe, d'appeler des personnes et de faire naître une équipe de discernement pour de nouveaux acteurs de la mission. Le répondant d'équipe est l'interlocuteur pour les évêques signataires de la Convention.
- OU : **6 bis** - idem au § 6 en y ajoutant :
- Les membres de l'équipe choisiront parmi eux, un membre (ministre ordonné ou laïc) dont la responsabilité sera d'animer et de coordonner la vie d'équipe.
- 7 - Le diocèse s'engage à contribuer financièrement à la vie de la Communauté en versant annuellement, une contribution de : euros.
- 8 - Cette Convention vaut pour la durée de la Lettre de mission.

Date et signatures

Pour le diocèse de :
(*l'évêque du diocèse*)

Pour la Mission de France :
(*le Prélat*)

Lu et accepté par le répondant de l'équipe :

Exemple de lettre de mission pour une Équipe diocésaine

Cette lettre complète la CONVENTION signée entre le diocèse et la Mission de France.

Votre équipe est composée de :

- (nom, prénom, état de vie ecclésial de chacun)
-
-

Nous vous demandons de porter la responsabilité de cette mission :

..... pour laquelle je vous envoie.

Chacun d'entre vous vivra les différents aspects de cette mission en proximité par :

- le travail professionnel ;
- les engagements associatifs ou militants ;
- les relations quotidiennes, notamment par l'habitat ;
- l'accueil des demandes sacramentelles ou plus largement spirituelles dans la pastorale habituelle,
- ...

L'équipe s'efforcera d'inscrire la communauté chrétienne, dont elle peut être chargée, dans la cohérence de sa mission.

Cette mission est constitutive (ou est la conséquence) des orientations diocésaines prises dans la démarche synodale (références à rappeler). Cela implique la participation de tel ou tel membre de l'équipe aux instances diocésaines, particulièrement celles des responsables de secteur ou de nouvelles paroisses.

L'équipe est nommée pour une durée de trois ans, renouvelable, à partir du :

Son répondant est :

Une évaluation régulière sera faite avec le Vicaire général du diocèse et celui de la Mission de France.

Nous vous remercions d'accepter en équipe cette mission.

Date et signatures

Pour le diocèse de :
(l'évêque)

En accord avec le Prélat de
la Mission de France :

Lu et accepté par le répondant d'équipe :

E n g a g e m e n t

Le 18 août 2002, prêtres, diacres et autres baptisés, rassemblés dans l'abbatiale de Pontigny, ont adhéré à la Communauté Mission de France par un dialogue avec Mgr Georges Gilson. Pour marquer cette adhésion, ils ont ensuite posé leurs mains sur les murs de l'abbatiale.

Mgr Gilson : Pour être acteurs dans un monde en mutation et pour vivre, aujourd'hui, la foi et la mission de l'Église, telle qu'elle est confiée à la Communauté Mission de France, voulez-vous travailler à la justesse de l'attitude chrétienne ?

Tous : Eclairés par la parole de Dieu, la Tradition de l'Église et le débat de consciences droites, nous voulons y travailler avec tous les hommes de bonne volonté.

Mgr Gilson : Pour être acteurs dans un monde en mutation et pour vivre, aujourd'hui, la foi et la mission de l'Église, telle qu'elle est confiée à la Communauté Mission de France, voulez-vous vivre l'Église aux lieux de la rencontre et du dialogue ?

Tous : Nous voulons contribuer à ouvrir des espaces de rencontre et de dialogue conviviaux, où se partage la recherche d'humanité, où la tradition de chacun est la bienvenue, où s'invente une expression symbolique.

Mgr Gilson : Pour être acteurs dans un monde en mutation et pour vivre, aujourd'hui, la foi et la mission de l'Église, telle qu'elle est confiée à la Communauté Mission de France, voulez-vous travailler à interpréter la foi chrétienne pour aujourd'hui ?

Tous : Assumant les conditions historiques actuelles, nous voulons exprimer la foi que nous recevons de l'Église avec les paroles de vie que nous recevons des autres.

I n d e x

Amis de la Mission de France	p. 28
Assemblée générale	p. 21
Conseil pour la Mission	p. 20
Conseil presbytéral	p. 21
Comité épiscopal	p. 29
École pour la Mission	p. 25
Équipe de Mission	p. 17-18
Équipe diocésaine de Mission	p. 17-18
Équipe épiscopale	p. 20
Équipe missionnaire d'anciens	p. 18-19
Équipe partenaire	p. 19
Incardiné	L'incardination désigne le lien juridique qui rattache un prêtre ou un diacre à son diocèse.
Lettre aux Communautés	p. 28
Lettre de mission	p. 18 ; p. 32
Loi propre	p. 16 ; p. 29
Prélat	p. 29
Prélature	p. 29
Recherche commune	p. 17
Régions	p. 21 ; p. 27
Réseaux	p. 22 ; p. 27
Service des Vocations	p. 26
Service-Jeunes	p. 26
Service Recherche Formation	p. 22



3 rue de la Pointe - BP 101 - 94170 Le Perreux sur Marne
T.01 43 24 95 95 - F.01 43 24 79 55
Courriel : mdf@club-internet.fr
Site : <http://www.mission-de-france.com>